

Michel VIÉVILLE

## DES PRÉCURSEURS

Les chuteurs « ops » du 1<sup>er</sup> bataillon de choc  
(1960-1963)



Calvi



Ouvrage collectif

L'esprit  
du Livre  
EDITIONS

## CHAPITRE 2

### LE PARACHUTE À USAGE MILITAIRE Conception classique et idée d'évolution

Dans les décennies précédentes, à l'exception de quelques cas particuliers, l'emploi des troupes aéroportées se concevait comme l'action d'une troupe, plus ou moins importante, transportée par avion jusqu'à son lieu de combat. Selon une telle doctrine, le « para », avant son arrivée au sol, n'était qu'un élément transportable et largable, son rôle actif ne débutant qu'après son arrivée au sol. Ainsi, il subissait les aléas précédant son atterrissage.

Le vol du transporteur est primordial et le restera. Il est difficile d'en maîtriser tous les aspects (discrétion, vulnérabilité) et il n'appartient pas au « para » de le faire. Pourtant, ces éléments conditionnent la réussite ou l'échec d'une mission aéroportée. Pour le parachutiste, trois choses primordiales conditionnent son action : la précision de la navigation, celle du largage et la faculté du vecteur à échapper au repérage. Dans les années précédentes, au cours desquelles l'utilisation du radar s'est généralisée, passer « sous la couverture » devint le credo de l'aviation. Pourtant, ce qui est bon pour les uns devient redoutable pour les autres. En effet, les avions de parachutage furent eux aussi touchés par cette méthode ; hélas, si elle était valable pour le trajet, elle devenait un handicap certain pour le saut, car d'une manière générale, à tout passage en basse altitude est lié, dans l'esprit des observateurs, un posé ou un parachutage proche, avec pour conséquence une identification de cette probable vérité par les témoignages recueillis au sol.

À cet inconvénient s'ajoutent les exigences de l'époque vis-à-vis des parachutes, dont le bon fonctionnement ne pouvait être assuré qu'à partir d'une certaine altitude (environ 150 mètres) ; à une altitude inférieure, le parachute de secours n'était plus d'aucune utilité.

Si une opération l'exigeait, des largages à une altitude inférieure n'étaient pas exclus<sup>5</sup>, mais ils demeuraient exceptionnels. En revanche, la vulnérabilité sous voile (après ouverture du parachute) était fortement diminuée, ce qui n'est pas négligeable. Ce qui précède est valable pour des parachutes à ouverture automatique. Les normes de sécurité à l'ouverture du parachute à ouverture commandée sont plus exigeantes (400 à 500 mètres) ; en revanche, le vol du vecteur peut se faire à une altitude telle que son passage n'est plus assimilable à un acte de parachutage. Cet avantage pour le « para » se fait au détriment de la sécurité du vecteur, plus facilement détectable par les moyens électroniques. Quoi qu'il en soit, l'usage du parachute commandé en utilisation opérationnelle relevait de l'utopie.

Dans cet esprit, avec les moyens de l'époque, les méthodes employées lors des exercices d'infiltration/exfiltration selon les règles en usage au BOA restaient liées aux principes précédents : passage « sous la couverture » et utilisation des parachutes à ouverture automatique. Les exercices, même les plus réalistes, étaient fondés sur ces principes de base<sup>6</sup>. Pourtant, leur répétition mettait en évidence les lacunes et ne pouvait qu'inciter les exécutants à rechercher d'autres méthodes. Le saut à ouverture commandée en altitude devenait presque évident. Mais au sol, le « para » – un combattant avant tout – devait pouvoir disposer de ses moyens de combat. C'est là que surgissait le problème...

## POUR LES NON-INITIÉS

### *Le parachutisme militaire... sur un air de nostalgie*

Il y a plus d'un demi-siècle, l'emploi du parachute dans le domaine militaire se définissait simplement :

- Les sauts avec ouverture automatique du parachute,
- Les sauts avec ouverture commandée manuelle.

<sup>5</sup> Cf. l'ouvrage du colonel Thébault, *D'un pépin à l'autre*.

<sup>6</sup> Exercice « Sauterne » : plusieurs heures de vol au-dessus du territoire, boucle au-dessus de la mer avant retour sur le territoire face aux zones de couverture radar, parachutage de deux agents. Système BOA, avion C 47, parachutes automatiques et gaines EL4.

### Saut avec ouverture automatique

Les deux clichés ci-contre illustrent parfaitement le fonctionnement du système.

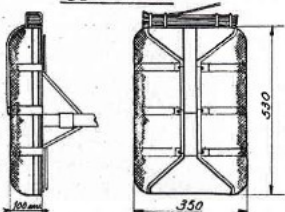
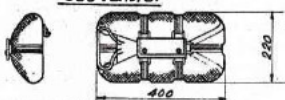
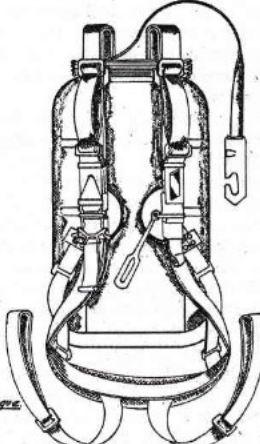
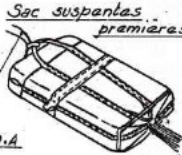
La sangle d'ouverture automatique (SOA) est accrochée par un mousqueton sur un câble à l'intérieur de l'appareil. L'autre extrémité est reliée, par l'intermédiaire d'une ficelle à casser calibrée, à la partie supérieure du parachute plié dans son sac.

Après la sortie de l'appareil, la SOA se déroule entièrement, rompt la ficelle à casser fermant le sac, tout en maintenant son emprise sur la voile, qui se délove entièrement comme les suspentes. En fin de course, voile et suspentes délovées, la SOA brise la ficelle à casser calibrée la reliant à la voile ; le parachute est libéré et se gonfle entièrement. Le parachutiste n'est pas intervenu dans ce processus. C'est un système simple et fiable, employé pour les largages de groupes à basse altitude (150 à 400 mètres). Par la suite, dans les années soixante, la voile sera contenue dans un sac qui, tiré par la SOA, déroulera les suspentes avant la voilure, mais le principe reste le même. Ce nouveau mode opératoire supprimera le fameux « choc à l'ouverture » qui précipitait le casque dans le vide, après « caresse » sur le nez du « para ».



En haut : Photo n° 3  
Photo n° 4 – Sortie d'un JU 52  
(1950-1951)

## FICHE D'ÉQUIPEMENT AIR

MATÉRIEL N° _____	PARACHUTE T.A.P. A FAIBLE VITESSE DE DESCENTE E. F. A. Type 659	FICHE N° 2.521.516
HOMOLOGUÉ LE _____ 5.5.1964 _____ EMPLOI AUTORISÉ LE _____ DOCUMENTS REMPLACÉS _____		PAR LETTRE N° 35.141 STA/EG.51
<p style="text-align: center;"><u>Sac dorsal</u></p>  <p style="text-align: center;"><u>Sac ventral</u></p> 		 <p style="text-align: center;"><u>Sac suspentes primarias</u></p>  <p style="text-align: center;"><u>suspentes</u></p>
<p><b>CARACTERISTIQUES PRINCIPALES</b></p> <p><i>Parachute à déblocage rapide</i></p> <p><i>Parachute dorsal: Voilure 2 nylons ref R 684 et R 673. Surface 64 m<sup>2</sup> suspendue sur 2 bord d'attaque.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Piège avec ses suspentes primaires</li> <li>• Harnais nylon réglable avec 4 élévateurs</li> <li>• Sangle d'ouverture automatique nylon</li> </ul> <p><i>Parachute ventral: Voilure nylon 26 suspentes surf 45 m<sup>2</sup>. Commande à main.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vitesse d'utilisation: jusqu'à 300 km/h.</li> <li>• Vitesse d'attarrissage Dorsal 3,5 m/s pour 100 kg.</li> <li style="padding-left: 150px;">Ventral 3 m/s pour 100 kg.</li> </ul> <p><i>Masses de l'ensemble Dorsal avec harnais 13,500 kg</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li style="padding-left: 150px;">Ventral 5,900 kg</li> </ul> <p><b>Servitudes d'utilisation</b></p> <p><i>DURÉE D'UTILISATION: 15 ans ou 110 sauts</i></p> <p><i>ENTRETIENS PÉRIODIQUES: Tous les 3 mois</i></p> <p><i>NORMES BAFA</i></p> <p><b>CONDITIONS D'HOMOLOGATION</b></p> <p><b>CONDITIONS DE RECEPTION CT ag 530.02</b></p> <p><b>CONDITIONS DE REPARATION CT ag 500.811</b></p> <p>1<sup>re</sup> ÉDITION Juin 1964</p>		
ÉTABLI SOUS LE CONTRÔLE DE STA/EQ.31 le 21.5.64		FABRIQUÉ PAR Etudes et Fabrications Aéronautiques 44 B <sup>is</sup> Jean Jaurès CLICHY (Seine) Tél. PER 37.20 N° DE CLASSEMENT 531-98

## Saut avec ouverture commandée

*Nostalgie toujours...*



Photo n° 5 - André Allemand.

Cette photo m'a été donnée par André Allemand le jour de mon premier saut, le 14 mai 1949. Elle représentait alors la perspective d'un domaine inaccessible. J'ai mis 12 ans pour y parvenir.

### *L'ouverture commandée : fonctionnement*

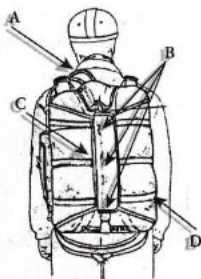
Si le principe général de fonctionnement est le même que celui du parachute à ouverture automatique, le déclenchement du processus est un acte volontaire du parachutiste, à l'instant qu'il choisit en fonction du temps de chute ou de l'altitude par rapport au sol.

(A) : Poignée d'ouverture prolongée par un câble terminé par trois aiguilles de fermeture du sac.

(A et B) : arrivée de la gaine et du câble au parachute dorsal. Les trois aiguilles (B) sont dans leur logement sous la palette de protection (C). Des élastiques de rappel (D), trois de chaque côté et un en bas, ouvriront le sac du parachute.



Croquis n° 1 - Parachutes ventral et dorsal.



Croquis n° 2  
Parachute dorsal.



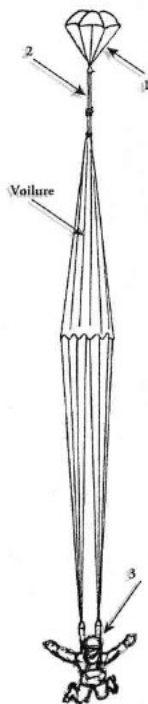
Le parachutiste agit sur la poignée d'ouverture. Le câble se tend, les trois aiguilles de fermeture du sac à voile sortent de leur logement. Les élastiques de rappel ouvrent le sac, le parachute extracteur (1), poussé par son ressort, jaillit dans le vent de la chute, entraînant la sangle de liaison (2) liée au sommet de la voileure. La voileure et les suspentes sont entièrement délovées. Le vent de la chute gonfle la voileure et le parachute se gonfle complètement.

Naturellement, le parachute automatique et le parachute à ouverture commandée possèdent un parachute ventral de secours, à déclenchement manuel.

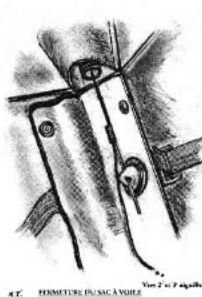
*André Allemand est à l'origine des premiers essais du siège éjectable français, au cours desquels il fut gravement blessé. Je ne l'ai jamais revu. Ceci sera mon humble hommage à celui qui stimula le courage d'un « débutant » torturé d'appréhension pour ce qui était à la fois son premier vol et son premier saut, qu'il avait l'honneur d'effectuer le premier de sa promotion.*

### Fermeture du sac à voile

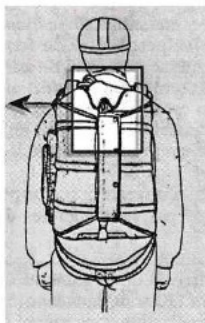
La bonne position des aiguilles et le bon coulissage dans la gaine font partie du contrôle avant le saut.



Croquis n° 3  
L'ouverture  
commandée



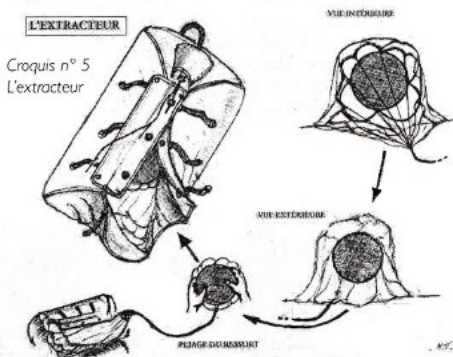
47. FERMETURE DU SAC À VOILE  
Vern 2 et 2 aiguilles



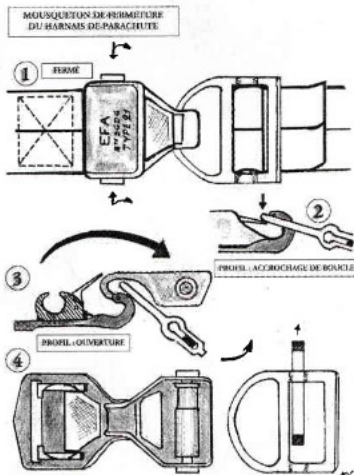
Croquis n° 4 - Fermeture du sac à voile

### Position de l'extracteur

Pour éviter la fatigue du ressort, l'extracteur est livré au parachutiste relié à la voile, mais déplié hors du sac à voile. Il appartient au chuteur de le mettre en position de fonctionnement à l'intérieur du sac, généralement en position plutôt basse (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> aiguilles) après avoir replié les « pétales » du ressort à l'intérieur. Cet acte fait partie de l'essai et du contrôle habituels.



### Système de fermeture du harnais du parachute <sup>8</sup>



<sup>8</sup> Cf. photo n° 37.

Croquis n° 6 - Système de fermeture du harnais de parachute



## POSITIONS EN CHUTE

Contrairement au saut en automatique, où le parachutiste « attend que ça se passe », le saut en commandé permet des évolutions en chute et le choix de postures aussi nombreuses que les résultats que l'on veut obtenir : virage, dérive, etc.

Voici quelques positions classiques de moniteurs chevronnés en pleine possession de leurs moyens.



À gauche : Photo n° 6 – Position " en croix " ou " saut de l'ange "  
(Robert Bellencontre, Calvi, 1960)

À droite : Photo n° 7 – Variante de la position précédente  
(Jean-Jacques Gouédard, Calvi, 1961).



Photo n° 8 – Michel Viéville,  
Calvi, 12 août 1961  
(chute de 60 secondes).

Ces clichés n° 6 et 7 représentent des positions fantaisistes réalisées par des chuteurs confirmés.

La position « stabilisée » (cliché n° 7), enseignée il y a quelques années aux élèves moniteurs en stage à Pau, est particulièrement favorable à une chute bien à plat face au sol. À condition de bien sortir de l'avion, elle permet sans perte de temps d'effectuer toutes manœuvres d'évolution, de s'orienter, de rechercher le balisage, etc. Par sa stabilité, elle convient parfaitement à la chute « en charge » et aux débutants, comme en témoigne la photo n°8, sur laquelle l'un d'entre eux effectue son quinzième saut en commandé.

À partir de cet instant, tous les événements rapportés concerneront des sauts à ouverture commandée retardée. ■

Comme à l'habitude, la « musette » et le « rouleau » restant les plus fiables, le choix final se porta sur un compromis : la musette TAP, qui n'avait pas beaucoup de concurrentes à l'exception peut-être du sac Bergam, non dénué de défauts. La musette donna même son nom aux chuteurs avec charge du 1<sup>er</sup> BPC, « les chuteurs musette ». Le terme « opérationnel » n'est apparu pour la première fois sur un document que le 7 août 1963.

## LES « MUNETTES » TAP

Il s'agit d'un terme générique désignant les musettes en cours de dotation ou de dotation antérieure, utilisées avec ou sans adaptation, selon les besoins du moment. Les musettes et les gaines EL4 (EL pour « élément largable ») d'entraînement étaient préparées et lestées par le service aérien. Ces contenants existaient en nombre limité. Il était bien sûr inconcevable que chacun des chuteurs apporte sa propre charge pour effectuer son saut.

En 1960-1961, le service aérien ne possédait que trois gaines EL4 en cours d'expérimentation. La décision de faire sauter un chuteur avec une charge déterminée (en poids approximatif) restait soumise à l'appréciation du moniteur chargé de la formation, en fonction du niveau de préparation de chacun et de la disponibilité des contenants. En outre, à ce stade de la formation, les sauts étaient effectués en fonction des disponibilités de chacun, en marge de sa fonction en CI. Ainsi, trois non-moniteurs qui avaient débuté leur formation à la chute le même jour prirent leur première charge le même jour également, l'un après 17 sauts, le deuxième après 23 et le troisième après 28. Cinq sauts plus tard, ils étaient encore ensemble pour le saut avec charge (théoriquement) maximum.

## LA GAINÉ EL4

La gaine EL4, trop longtemps attendue, était une réponse des techniciens aux problèmes posés par le port et le délestage des charges individuelles des parachutistes pour les sauts en automatique. C'est au début de 1961 qu'on commence à l'expérimenter au 1<sup>er</sup> BPC, en même temps que la gaine EL8 pour fusil-mitrailleur et une autre pour rocket anti-chars de 73 mm. Ces deux dernières gaines ne présentaient pas d'intérêt pour le saut en charge. En revanche, la gaine individuelle EL4 possédait quelques critères déjà déterminés pour l'utilisation d'un contenant destiné au saut commandé avec charge. En outre, elle possédait un système de délestage qui s'avérait la solu-

tion technique aux adaptations de fortune en cours d'utilisation ; elle rendait obsolète l'utilisation à peine commencée du nœud « tête d'alouette ». Pourtant, cette gaine n'était pas conçue pour s'adapter au harnais du parachute à ouverture commandée. En conséquence, selon la méthode habituelle, il fallait imaginer une adaptation de la gaine et de son système de délestage pour cette utilisation spécifique.

On constata que la gaine ne pouvait convenir pour le portage du matériel après le saut et pour toute la suite de l'opération. En revanche, sa conception de tapis et sangles lui conférait la possibilité de contenir des objets volumineux ou de forme irrégulière, et elle convenait parfaitement comme contenant de poste radio, de valise ou d'objets trop encombrants pour entrer dans les sacs ou les musettes. Si la charge maximum recommandée par le fabricant (EFA) était de 25 kilos, elle pouvait en supporter plus.

Le système de délestage, outre qu'il ne pouvait s'utiliser sans transformation avec le parachute commandé, présentait un autre défaut : le système à billes qui permet le délestage possédait un axe fixe, ce qui obligeait à agir sur les deux « poussoirs » simultanément, sous peine de voir la charge basculer d'un côté et rendre l'usage du second poussoir extrêmement difficile<sup>30</sup>. La solution était simple : il suffisait de bloquer la charge avec les genoux et de la lâcher après fonctionnement des deux côtés. Les sangles de délestage, qui s'adaptaient sans difficulté sur la musette TAP, furent donc cannibalisées à son profit.

Restait à trouver le moyen pour adapter le système à billes sur le harnais du commandé. On finit par trouver la solution : la « rallonge ».

## LA GAINE EL4 EN FONCTION

La gaine EL4 est un contenant qui permet au parachutiste d'amener au sol le matériel où une partie du matériel nécessaire à sa mission. Si elle permet l'évacuation rapide de la zone de saut, elle ne peut assumer la fonction de transport de charge.

Par un système de délestage, il est possible de suspendre la charge qui reste solidaire du chuteur, ce qui supprime le risque de perte et l'excédent de poids à l'atterrissage. Prévue pour un poids de charge de 25 kilos, elle dépasse largement cette limite si nécessaire. Dans ce cas, il faut veiller à la résistance de l'élingue (sangle) de suspension. Conçue à l'origine pour des sauts avec parachute à ouver-

<sup>30</sup> Il s'agit du système de première génération (axe fixe). Ce défaut disparaîtra avec l'apparition, un peu plus tard, de l'axe pivotant de l'AB 39 (croquis n° 10).

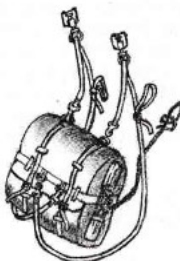
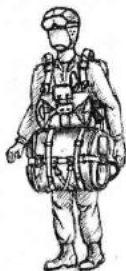
ture automatique, son utilisation avec un parachute à ouverture commandée est un détournement de fonction.

La gaine se compose d'une enveloppe aménagée, complétée de sangles diverses destinées à sa fermeture. L'enveloppe en toile ne comporte aucune protection particulière pour le matériel transporté. Un système composé d'un libérateur rapide et de sangles permet de la fixer sous le ventral, puis de la larguer après l'ouverture du parachute et avant l'arrivée au sol.<sup>31</sup>

La charge reste liée au parachutiste par l'intermédiaire d'une élingue de cinq mètres environ, munie d'un frein qui n'est qu'une simple gaine de toile serrée par la main du chuteurs. L'élingue se fixe à la sangle fessière du harnais. Son utilisation en commandé nécessitera l'usage de la « rallonge ».



La gaine EL4.



## LA RALLONGE

Au chapitre précédent, nous avons vu que le harnais du parachute à ouverture commandée et le système de délestage de la gaine EL4 n'étaient pas compatibles. L'utilisation de la gaine et de ses accessoires cannibalisés au profit de la musette TAP est devenue indispensable. Pourtant, cela ne peut se faire en toute sécurité que par la

<sup>31</sup> Cf. photo n° 17.

conception d'un moyen destiné à compenser cet inconvénient. Le système imaginé par le CI<sup>3</sup> sera baptisé « rallonge ».

Il est double, un pour chacune des épaules, avec des sangles de délestage.<sup>32</sup>

Sous son aspect simpliste, cette innovation constitue une avancée essentielle qui perdurera jusqu'à la dissolution du 1<sup>er</sup> BPC, en 1963. Elle sera considérée comme un complément indispensable à la sécurité et sera utilisée dans tous les équipements.<sup>33</sup>

La « rallonge » se compose d'un tronçon de sangle de harnais ou de SOA de 25 à 30 centimètres de longueur, une de ses extrémités étant taillée en biseau et soigneusement arrêtée par thermo coupage. L'autre extrémité est munie d'un « dé » de harnais prisonnier d'une boucle cousue assez lâche, pour permettre le pivotement sur lui-même. Pour son utilisation, la rallonge est introduite en force dans le dé d'épaule du harnais de parachute par sa partie en biseau. L'espace disponible dans ces dés d'épaule est si réduit qu'un retour de sécurité n'est plus nécessaire. Le dé inférieur de la rallonge reçoit le système à billes de l'ensemble de délestage de la gaine. Le rôle essentiel de la rallonge consiste à maintenir les sangles de délestage assez éloignées de la poignée d'ouverture, une mesure de sécurité indispensable pour éviter que la poignée quitte son logement et se mêle aux équipements. De nuit, cette situation serait très dangereuse et obligerait le chuteur à une recherche qui retarderait l'acte d'ouverture.

## LA RALLONGE ET LE SYSTÈME À BILLES DE L'EL4 : DESCRIPTION

- A. Le haut du parachute équipé de la rallonge.
- B. La rallonge.
- B1. La même, vue de dos.
- C. L'extrémité biseautée.
- D. « Dé » de harnais, cousu dans sa ganse.
- E. Le système de délestage rapide à billes (1<sup>re</sup> génération) axe fixe.
- F. Le même vu de dos avec ses glissières latérales et les butées supérieures.

<sup>32</sup> Cf. croquis n° 9.

<sup>33</sup> Cf. photos 16, 18 et suivantes.



### Le système à billes

en place sur la rallonge.

L'anneau des sangles de délestage est calibré pour pouvoir rester en place, maintenu par les billes en saillie, qui sont poussées par le plongeur en position haute.

#### Fonctionnement :

Position de départ :  
charge en place :

1.1 : Le plongeur en position haute.

1.2 : Les billes en saillie.

1.3 : L'anneau des sangles bloqué par les billes.

1.4 : Sangle de délestage.

#### L'ensemble

en fonctionnement

2.1 : Pression sur le plongeur.

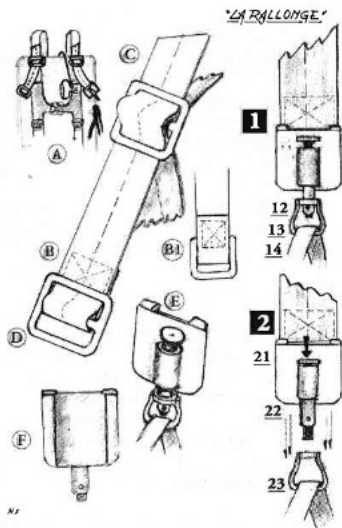
2.2 : Effacement des billes qui entrent dans un logement du plongeur.

2.3 : L'anneau des sangles est libéré.

La charge est libérée, mais reste solidaire du parachutiste par l'intermédiaire de la sangle de suspension.<sup>34</sup>

## Petite histoire de rallonge

Jo Martin avait déterminé les grandes lignes de la fabrication de la rallonge. Ne restait – simple détail – qu'à la confectionner. Évidemment, le SERP<sup>35</sup> du bataillon était le mieux habilité pour cet ouvrage. Hélas ! L'atelier de réparation était placé sous l'autorité directe de



Croquis n° 9 – La rallonge.

<sup>34</sup> Cf. photo n° 17.

<sup>35</sup> Service d'entretien et de réparation des parachutes.

*Madame B..., sous-officier, dont la mission répondait à des normes bien précises. Ajouter sur un harnais réglementaire cet appendice né de l'imagination d'un simple utilisateur constituait une grave infraction à la déontologie du métier. La réponse ne pouvait être que négative. Demande, insistance... Non ! non !*

*Le demandeur décida alors d'utiliser sa botte secrète, l'argument massue... Se dirigeant vers la sortie, il annonça :*

*– M'en fiche ! je le ferai fabriquer... par le maître bottier... en cuir s'il le faut !*

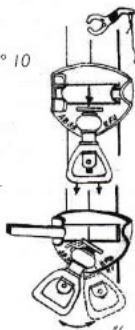
*– En cuir ? Sur un parachute ? Quelle hérésie ! Tout, mais pas ça !*

*Madame B... capitula sans conditions. Jo Martin et les autres eurent leurs rallonges...*

### AB 39

Croquis n° 10

Ce modèle de système de délestage rapide remplacera (vers 1963-1964) le modèle de 1<sup>re</sup> génération. Son système de fonctionnement conserve le principe d'effacement des billes. L'amélioration réside dans le modèle de fixation, qui peut se placer en n'importe quel point du harnais et dans la présence d'un axe pivotant qui supprime l'inconvénient de l'appui simultané des deux poussoirs de libération.

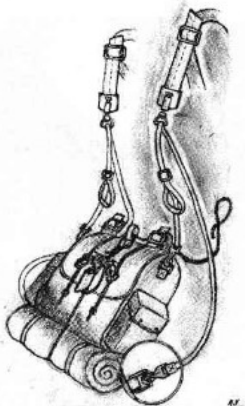


### RALLONGE ET ACCESSOIRES DE L'EL4 SUR LA MUSETTE TAP

La photo ci-après montre la rallonge et le système de délestage rapide dans son utilisation avec la musette TAP. Le croquis précise les détails peu visibles sur la photo.

Le chuteur est équipé de la musette. La forme parfaite du rouleau semble indiquer qu'il s'agit d'un lest d'entraînement. Les lests sont préparés à l'avance par le CI<sup>3</sup>, mesure indispensable pour éviter de les confectionner au moment de l'embarquement et qui permet un gain de temps au profit des chuteurs. Nous verrons pourquoi dans les chapitres suivants.

Les systèmes à billes de première génération sont bien visibles sur le cliché ; sur le côté gauche du « para », la rallonge est soigneusement disposée à l'écart de la poignée d'ouverture du parachute dorsal. S'il était besoin, ce cliché démonte l'utilité de la rallonge. Le même soin a été apporté à la rallonge de droite et à la poignée du ventral.



À gauche : Photo n° 16 – Michel Vanquinebrouck, Jean-Michel Schmit, (non-moniteur), Calvi, 1961. À droite : Croquis n° 11 – Accessoires de EL4 sur musette TAP.

En 1961, les attaches des sangles de suspension issues de l'EL4 sont accrochées aux anneaux latéraux supérieurs de la musette, l'accrochage inférieur sur les anneaux de bretelles. Ce mode opératoire est invisible sur le cliché, mais figure sur le croquis.

L'élingue de suspension, en nylon blanc tressé, possède un frein (il est déplacé sur le croquis pour pouvoir montrer le passage de l'élingue dans l'anneau de charge de la musette). Le rouleau, sous la musette, est fixé par des courroies de cuir ajoutées au fond de la musette ; deux élastiques de sac à voile le maintiennent fermé.<sup>36</sup>

<sup>36</sup> Cf. croquis n°7, G.



Photo n° 17  
Saut avec EL4

## SAUTS AVEC EL 4

La photo représente l'arrivée de deux chuteurs. Au premier plan, le chuteur et sa gaine EL4 (l'élingue de suspension presque invisible a été soulignée). Au second plan (dans les suspentes du premier), on distingue l'arrivée d'un second chuteur. La gaine EL4 est facilement identifiable avec ses sangles de suspension apparentes.

## UTILISATION DES MUNETTES ET DES GAINES EL4

La photo ci-contre (appartenant à une série de trois) a été prise dans les circonstances précisées au chapitre « potentiel ». Un saut précédent, le 27 février 1962, réunissait à peu près les mêmes « paras », de même que quelques autres qui ne figurent pas sur ce cliché, lequel montre bien l'utilisation simultanée des musettes et des EL4 au sein d'un groupe. Les trois gaines allouées au CI<sup>3</sup> sont présentes. La deuxième gaine en partant de la gauche, celle du radio, contient un poste type valise. La musette la plus à droite contient le « bloc » de la génératrice GN58 et d'autres matériels. Les pieds de la génératrice se trouvent dans l'une des autres EL4. Sur les harnais, les systèmes de délestage rapide (en blanc) cannibalisés sur la gaine EL 4 sont bien visibles. Les rallonges sont en place.



Photo n° 18 – De gauche à droite : Schoef, Vanquinebrouck, Cayatte, Bataillard, Boguslawski, Ravet, Fleury et Vieville. Calvi, début mars 1962 (quatre moniteurs et quatre non-moniteurs).

## CONCLUSIONS PARTIELLES APRÈS LES ESSAIS DE FAISABILITÉ

Les essais de faisabilité n'étaient certes pas terminés, mais le premier objectif était atteint : la faisabilité avait été largement démontrée. Les résultats s'affineront avec le cumul des sauts. Le temps des premiers enseignements est venu.

Il faut ouvrir ici une parenthèse qui a son importance. Comme il a été signalé auparavant, le découpage en phases est une mesure arbitraire de fractionnement du temps, dans le but de rendre la narration plus claire. En réalité, les essais de faisabilité ne se sont pas limités à la chute avec charge. Des essais de faisabilité dans des conditions compatibles avec une réalité opérationnelle eurent également lieu, conduits par des moniteurs spécialisés, appliquant les règles et les méthodes d'infiltration aérienne clandestine. En conséquence, les analyses qui sont faites au stade de cette fin de deuxième phase sont déjà conditionnées par des résultats plus avancés que ceux exposés à ce stade du récit. Pendant les première et deuxième phase, à une exception près, seuls les moniteurs furent concernés.

Bien que les premières expériences fussent parfois risquées, souvent d'ailleurs un peu plus que prévu, aucun incident majeur ne fut à déplorer. Un certain nombre d'a priori et de tabous furent levés concernant le saut en commandé avec charge. Les résultats peuvent se résumer ainsi :

- Les évolutions en chute sont moins faciles, mais faisables.
- Le poids de la charge n'influence pas les conditions de chute.
- Les performances futures des exécutants seront le fait de leurs aptitudes et de leur volonté, mais plus encore des moyens techniques mis à leur disposition (avion, parachutes, appareils respiratoires, etc.).
- Le saut en charge sera le plus souvent pratiqué en altitude et de nuit, en l'absence d'autres moyens mieux adaptés. C'est la vue qui représente le facteur essentiel de cohésion des équipiers en chute et du repérage du balisage.
- Les problèmes posés par l'obligation de cohésion prédisposent à l'emploi d'équipes réduites.
- La pratique de cette discipline ne nécessite pas obligatoirement d'appartenir à l'élite des chuteurs, mais peut intervenir à l'issue d'une formation de base à la chute libre (formation sans aucun doute indispensable, mais limitée à la seule pratique de la chute, sans qu'il soit besoin de former des « moniteurs bis »).
- La formation peut être rapide avec un taux de réussite satisfaisant, même pour des néophytes, sans toutefois oublier que dans une équipe réduite, il n'y a pas d'actes mineurs. L'erreur en chute d'un équipier peut compromettre l'ensemble de la mission.
- Enfin, le saut en charge, en commandé comme en automatique, doit garder sa juste place de vecteur vers le lieu du combat. Le reste de l'action dépendra des hommes, de leur courage et de leurs qualités de combattant. Car après le saut, le plus dur reste à faire...

### **L'application pratique de la nouvelle méthode**

Les responsables du concept pourraient considérer, à ce stade, que l'objectif initial du projet est atteint. L'infiltration d'un ou de plusieurs individus par le moyen du saut en charge est possible et peut résoudre un certain nombre d'inconvénients des méthodes précédentes. Pourtant, limitée aux seuls spécialistes de la chute libre, l'utilisation de cette technique nouvelle ne méritait sans doute pas la mise en place de moyens conséquents.

La vocation du 1<sup>er</sup> BPC et la formation permanente de ses cadres les prédisposaient à la pratique des infiltrations clandestines et aux actions en équipes réduites. Il existait donc là un potentiel qui demeurerait sous-exploité si on ne complétait pas leur formation aux infiltrations clandestines (aériennes, terrestres ou maritimes) par une formation à la chute libre et à la chute en charge, dans un contexte opérationnel. C'est ainsi que commence la troisième phase : la formation des non-moniteurs. ■